



PA51-ACCISES SUR LES BIÈRES : SPÉCIFICITÉS RÉGLEMENTAIRES

Organisation

Durée : 3 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : Distance learning

Contenu pédagogique



Public visé

Collaborateurs des services Régie, ADV, Douane, Logistique, etc.



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables :

- identifier les obligations douanières et fiscales des brasseurs
- gérer une brasserie en suspension de droits d'accise
- maîtriser les différents documents de circulation des bières et la tenue de la comptabilité matières



Description

Généralités de la réglementation accises applicable aux bières

- Définition des droits d'accises
- Bases juridiques
- Fiscalité

Le statut du Brasseur et de la PBI

- Entrepôt agréé : statut et obligations
- Statut de PBI
- Caution

La comptabilité matières du Brasseur

- Introduction et définition
- Modalités de tenue de la comptabilité matières
- Informations à reprendre dans la comptabilité matières
- Opérations particulières à reprendre en comptabilité matières
- Cas particulier de la comptabilité matière des PBI

Les obligations déclaratives des brasseurs

- DRM
- Gestion des liquidations
- DAI
- Déclaration de production
- Gestion des pertes et manquants

La circulation des bières

- Champ d'application
- Circulation en droits acquittés





- Circulation en droits suspendus

Contrôle et contentieux

- Procédure de contrôle
- Pouvoir de l'Administration des douanes
- Le contentieux administratif
- Les différentes étapes du contentieux judiciaire
- Risques et sanctions

Prérequis

Aucun prérequis.

Préconisations : Idéalement avoir suivi une formation sur la réglementation des accises et plus particulièrement des alcools.

L'ODASCE reste à votre disposition pour toute aide au positionnement pédagogique au 01 55 34 76 80 ou contact@odasce.org.



Modalités pédagogiques

- Exposé alternant théorie et explications pratiques
- Echanges en groupe : Questions/réponses orales
- Activités : Quiz (avec correction orale et écrite) + Cas pratiques (avec correction orale et écrite)



Moyens et supports pédagogiques

Diaporama électronique projeté et support pédagogique transmis en version électronique à chaque participant.



Modalités d'évaluation et de suivi

Pendant ou à l'issue de la formation, le participant devra remplir, de manière nominative, un questionnaire d'évaluation des acquis de connaissances.